

Apprentissage du français

RAPPEL DU CONTEXTE / OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'accueil des populations aux origines diverses est une singularité de la Seine-Saint-Denis. Un quart de la population est issue de l'immigration (taux de population étrangère cinq fois supérieur à la moyenne nationale) et connaît des difficultés d'accès à l'emploi (un étranger sur cinq est en marge du monde du travail).

De nombreux dispositifs d'apprentissage de la langue française sont mis en œuvre et financés par l'Etat et la Région notamment.

Le département propose également une offre à destination des allocataires du RSA dans le cadre du dispositif Insertion Formation Emploi du PDIE, avec en 2021 :

- 252 places (14 actions) sur l'apprentissage du français en situation professionnelle et/ ou en démarche d'insertion.
- 73 places (4 actions) de remise à niveau associée au projet professionnel.

Par ailleurs, depuis 2020, dans le cadre de la Stratégie Pauvreté, sont également soutenues les plateformes de coordination linguistique. Ces dernières offrent des permanences, un diagnostic et une orientation vers l'offre la mieux adaptée au besoin de la personne : la Permanence d'Accueil et D'Orientation des demandeurs de Cours de français (Padoc) à Plaine Commune et l'Offre Territoriale de Diagnostic et d'Orientation Linguistique (OTDOL) à Grand Paris Grand Est.

Lors des réunions territoriales « insertion emploi » qui se sont tenues à l'automne dernier, les conseillers qui accompagnent les allocataires du RSA ont réaffirmé la nécessité de renforcer l'offre linguistique.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt vise ainsi à soutenir des actions qui permettront d'améliorer la maîtrise du français des personnes allocataires du RSA de Seine-Saint-Denis, en complémentarité avec les actions existantes, notamment celles dispensées dans le cadre de la politique de la ville ou des dispositifs régionaux comme Compétences de base professionnelle ou les Parcours d'Entrée en Emploi.

PROFIL DES PUBLICS

Le public visé est allocataire du RSA résidant en Seine-Saint-Denis.

Les cibles plus spécifiques de publics visés par les projets, qu'il s'agisse éventuellement de niveau ou d'objectif associé à l'apprentissage de la langue, seront à préciser dans le formulaire de réponse.

TYPE DE PROJET ATTENDU

La maîtrise de la langue étant un pré-requis indispensable pour l'accès à l'emploi ou l'accès à des formations certifiantes, cet appel à manifestation d'intérêt vise à soutenir des initiatives

permettant la montée en compétences en français pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes allocataires du RSA.

L'apprentissage de la langue visera des objectifs spécifiques et / ou des méthodes pédagogiques renouvelées.

- **Renforcement d'une compétence langagière particulière** : compréhension/ expression écrite ou orale pour permettre un accès à un emploi ou une formation
Les actions pourront se centrer sur un besoin de communication « orale » nécessaire à l'accès à l'emploi ou encore de communication écrite pour un accès à des pré requis d'entrées en formation, par exemple.
- **Réponse à des besoins linguistiques spécifiques non couverts**
Ex 1 : offre pour des profils non communicants oral et écrit notamment.
Ex 2 : actions dans des zones peu couvertes par l'offre actuelle Le territoire le moins couvert par les actions d'apprentissage du français conventionnées sur le dispositif IFE est celui d'Est Ensemble.
- **Apprentissage de la langue lié à la découverte ou gestes métiers**, dans le cadre de la dynamique de filières qui s'engage (ex : filière construction)
Ici l'opportunité d'un secteur / métier devra être démontrée et l'accès à l'emploi ou la formation qualifiante précisée

S'agissant des orientations pédagogiques souhaitées et non exclusives :

- Le numérique comme outil pédagogique
- La mixité des niveaux linguistiques
- L'apprentissage de la langue autour d'un projet collectif, d'une découverte métier en développant l'apprendre « en faisant »

Concernant les modalités de mise en œuvre :

Les conseillers ont exprimé des besoins de prise en charge rapide, souple et adaptée aux contraintes des publics. Une attention sera portée aux projets :

- en entrées et sorties permanentes tout niveau par territoire pour une réponse possible en continue
- offrant des horaires et / ou modalités pédagogiques adaptés aux contraintes rencontrées par les publics (gardes d'enfants, activités professionnelles partielles, ...)

Pour toutes les actions, il est attendu en réponse dans le formulaire des précisions sur:

- Le profil cible (s'il est spécifique)
 - *personnes peu (<6ans) ou pas scolarisées dans leur pays d'origine / personnes scolarisées*
 - *personnes non communicantes / communicantes / à l'aise à l'oral*
 - *le niveau minimum du CECRL requis, ceci afin de contribuer à la lisibilité de l'offre globale de formation en compétences linguistiques.*
- Les objectifs poursuivis de compréhension et d'expression, en situation d'insertion professionnelle ou en situation professionnelle.
- Les modalités de positionnement initial et final (référentiel CECRL, CLEA et/ou en complémentarité utiliser d'autres méthodes tel que le référentiel AEFA ou encore inspirées de « operandi », etc.)

Ces positionnements devront être remis aux stagiaires et à son référent pour faciliter les suites de parcours

Les projets devront démarrer à partir de juin 2021.

EVALUATION

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1. sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature
2. sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :
 - le nombre de bénéficiaires ARSA,
 - les suites de parcours – en particulier l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires
 - l'évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets